

COMMUNE DE LANDES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle Socio-Educative de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIIN et GIRAUD, Adjoint, Mmes BALLANGER, HERVÉ et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND et ROCHÉ, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mme MITU (Pouvoir à Mr PELLETIER) et MM. VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD), VINET (Pouvoir à Mr GIRAUD)

Absente : Mme LINKA

Secrétaire de séance : Mme CAIVEAU

Date de convocation : 19 janvier 2021

Lecture du compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2020, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) ACCESSIBILITE TOILETTES STADE ET SALLE DU PUIITS : DEVIS, DEMANDES DE SUBVENTIONS, DEMANDES D'URBANISME, ETC.

Par 5 abstentions et 9 voix pour, le Conseil Municipal :

- Décide la réalisation des mises aux normes pour les sanitaires du Stade et de la Salle du Puits.
- Retient les entreprises MF Construction, Izoré, Angély Etanchéité, LR Carrelage, S&P et Eiffage pour un montant de 26 255,44 € HT pour le sanitaire de la Salle du Puits et pour un montant de 61 056,19 € pour les sanitaires du Stade.
- Sollicite des subventions dans le cadre de la DETR et auprès du Conseil Départemental,
- Autorise le Maire à faire les demandes d'urbanisme s'y affèrent.

2°) NUMEROTATION LOGEMENTS RUE D'AUNIS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les n° 7A et 7B rue d'Aunis suite à la demande de Mr Bouchereau qui réhabilite un immeuble en deux logements.

3°) PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE LA COTISATION CNAS DE MME COSTA CLARA A LA COMMUNE D'ARCHINGEAY

Le Conseil Municipal valide la prise en charge d'une partie de la cotisation CNAS de Mme COSTA CLARA à la Commune d'Archangeay au prorata de son temps de travail et autorise Mr le Maire à signer la convention à intervenir.

4°) SITE INTERNET COMMUNAL : INFOS SUITE A RENCONTRE AVEC MR ALONSO DE SOLURIS

L'arborescence est à faire au plus vite, à voir avec la Commission. Soluris a envoyé des modèles donc la Commission doit travailler. Prévision d'ouverture du site en juillet 2021.

5°) RECYCLAGE DES PORTABLES USAGÉS VIA ORANGE

Le Conseil Municipal est favorable pour adhérer à ce dispositif afin qu'une box soit mise à disposition du public à la Mairie. Ce dispositif est gratuit.

6°) DEVIS POUR ORDINATEUR PORTABLE

Le Conseil Municipal valide le devis Soluris d'un montant de 1 747,12 € TTC.

7°) CONVENTION FOURRIERE AVEC LA SPA DE SAINTES

Le Conseil Municipal valide la convention avec la formule tout compris à 0,465 € par habitant et autorise Mr le Maire à la signer.

8°) QUESTIONS DIVERSES

Lettre anonyme

La Mairie a reçu une lettre anonyme concernant les cadeaux ou repas de fin d'année : « A Chabanais : des charentaises ; A St-Jean d'Angély : un plateau repas ; A Torxé : un colis de Noël ; A Landes : Rien. Les vieux ne sont pas considérés à Landes. Je m'en souviendrai. »

Vœux

Le Maire a reçu des vœux de différentes personnes et communes. La liste est donnée au Conseil. Mr le Maire a envoyé les vœux de la Commune au nom du Conseil, aux personnalités et aux communes alentours.

TOUR DE TABLE

Haie à entretenir

Mr Roché signale une haie avec des arbres morts qui appartient à la Commune (A vérifier).

Voirie en mauvais état

Mr Laurent signale que le chemin allant des Touches à la route du cimetière est dégradé. En attente et à étudier pour des travaux éventuels en 2022.

Containers à Pallut

Mme Ballanger signale les containers qui sont sur la route en dehors du béton. Voir à rajouter du calcaire pour combler le vide devant le béton (20 à 25 cm).

Inauguration du Parc de la Mairie

Discussion autour de ce point pour 2021, en attente, vu la crise sanitaire.

Travaux faits par les agents communaux

Mr Giraud relate les travaux réalisés ces derniers temps : taille des arbres, bancs peints et tables de la Fontaine.

La séance est levée à 22h40.